

Présentation générale

Les arrondissements



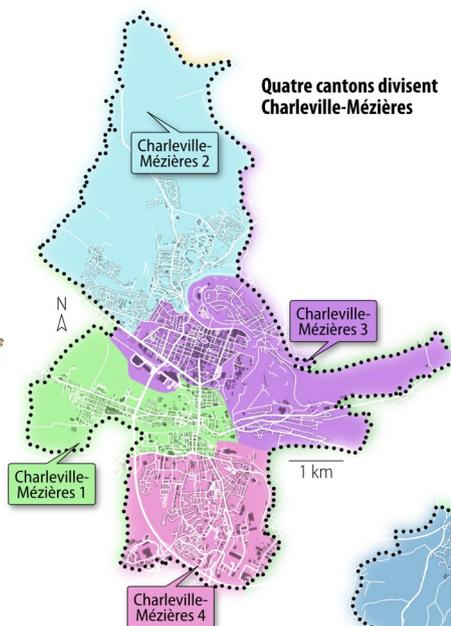
Les EPCI



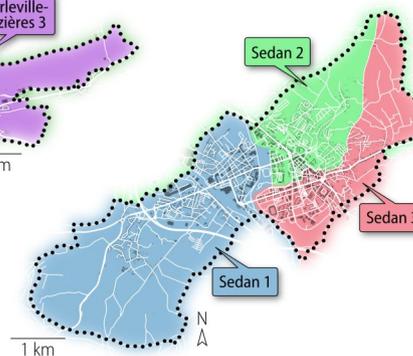
Les 19 cantons



Quatre cantons divisent Charleville-Mézières



Trois cantons divisent Sedan



DÉCOUPAGES ADMINISTRATIFS

Les Ardennes en quelques chiffres...

452
communes en 2018

449

communes à partir du 1^{er} janvier 2019 suite
à la création de la commune nouvelle de Flize
(fusion des communes de Flize, Élan,
Boutancourt et Balaives-et-Butz)

4

arrondissements

8

EPCI

19

cantons

5 229

km² de superficie totale

277 752

habitants (Insee RP 2015)

22 176

ménages (Insee RP 2015)

53

habitants / km² (France : 104 hab. / km²)

Les communes

La commune est la plus petite subdivision administrative française. Le département des Ardennes, en 2018, comptabilise 452 communes. En 2015, il en dénombrait 463 : 19 anciennes communes ont fusionné pour ainsi former huit communes nouvelles. Au 1^{er} janvier 2019, le département sera composé de 449 communes suite à la création de la commune nouvelle de Flize (fusion de Flize, Élan, Boutancourt et Balaives-et-Butz).

Les arrondissements

L'arrondissement est une circonscription administrative de l'État et son administration est confiée à un-e sous-préfet-e qui assiste le préfet des Ardennes. Le département est composé de quatre arrondissements : l'arrondissement de Charleville-Mézières, l'arrondissement de Rethel, l'arrondissement de Vouziers et l'arrondissement de Sedan.

Les Établissements Publics de Coopération Intercommunale

Un EPCI est une structure administrative française regroupant plusieurs communes afin d'exercer certaines compétences en commun. Les Ardennes se composent de huit intercommunalités dont une communauté d'agglomération (CA) et sept communautés de communes (CC) :

CA Ardenne Métropole : 61 communes soit 526,10 km² pour 125 076 habitants
CC Ardenne Rives de Meuse : 19 communes soit 232,21 km² pour 27 382 habitants
CC Ardennes Thiérache : 37 communes soit 242,27 km² pour 9 999 habitants
CC de l'Argonne Ardennaise : 95 communes soit 1194,27 km² pour 17 486 habitants
CC des Crêtes Préardennaises : 94 communes soit 1014,44 km² pour 21 975 habitants
CC du Pays rethélois : 65 communes soit 800,15 km² pour 29 832 habitants
CC des Portes du Luxembourg : 50 communes soit 512,64 km² pour 20 470 habitants
CC Vallées et Plateau d'Ardenne : 31 communes soit 412,81 km² pour 25 532 habitants

Les cantons

Le canton est la circonscription servant de cadre à l'élection des conseils départementaux, anciennement conseils généraux, définie par la loi du 17 mai 2013. Cette loi impose un redécoupage des cantons selon les critères démographiques et leur nombre est réduit de moitié.

La population de chaque canton élit deux conseillers départementaux, nécessairement de sexes différents. Le département est scindé en 19 cantons.